

L'appel du 21 juin a été entendu :

C'est par une belle journée d'été à PARIS, que de toute la France, les délégués des syndicats ont répondu à l'appel intersyndical sur le devenir des parcs de l'Équipement et des personnels y travaillent, les OPA bien sur, mais également les personnels administratifs et techniques aujourd'hui écartés des réorganisations en cours dans les DDE et les DIR.

La mobilisation sans faille de nos équipes a permis de rassembler plusieurs milliers de signatures autour de la pétition intersyndicale CFDT, CGT, FO.

Le programme de la journée était chargé :

- 11h30 réunion avec Mr Paul LEMPEREUR, directeur de cabinet du Ministre,
- 14h30 réunion avec Mr Michel ROUZEAU directeur général de l'Association des Départements de France (ADF),
- 17h30 réunion au Sénat avec Mr KRATINGER vice président de l'ADF en charge du dossier sur la décentralisation.

11h 30 - Réunion au cabinet du Ministre avec Mr Paul LEMPEREUR Directeur du Cabinet:

La délégation de la CFDT était composée de Evelyne LECAS du 54, Olivier MATHELIN du 42, Jean-Claude LECOULANT du 30, Pascal BLANDEL du 56, Daniel METRICH secrétaire général de l'UFE/CFDT et votre serviteur Patrick GROSROYAT.

Mr P. LEMPEREUR nous a indiqué qu'il était parfaitement informé du sujet et qu'il attendait les premiers éléments du groupe de travail « COURTIAL » début juillet.

Il a également précisé que le nouveau Ministre Dominique PERBEN reprenait à son compte les engagements du précédent ministre mais qu'il arrivait et qu'il ne pouvait aller plus vite.

La CFDT a dénoncé l'absence de dialogue social et de cadrage des réformes en cours. Une absence de cadrage d'autant plus inquiétante pour les parcs, que leur devenir reste incertain et que les personnels OPA n'ont pas la garantie d'emploi.

Nous avons également exprimé notre inquiétude concernant la position majoritaire des départements : certes, les départements se montrent intéressés par la reprise des parcs, mais :

- ils refusent le double pilotage, ce qui exclut toute mutualisation
- ils expriment clairement leur volonté d'arrêter le recrutement sous statut OPA et de remplacer les personnels au fur et à mesure des départs par des agents sous statut de la fonction publique territoriale
- de même, ils s'opposent à la création d'un nouveau cadre d'emploi dans la fonction publique territoriale ainsi qu'à un statut commun FTP/État.

Face à une telle situation, nous avons demandé au ministère d'intervenir auprès des DDE et des préfigurateurs des DIR pour valoriser et défendre les parcs. Nous avons également interpellé le ministère pour qu'il assume ses responsabilités d'employeur et qu'il était du devoir de l'État d'apporter des garanties à ses personnels.

Après deux heures de discussion il a fallu que les organisations haussent le ton et rappellent au cabinet que l'on ne pouvait pas nous balader comme ça impunément pendant que les réformes avançaient. Le Directeur de Cabinet a alors indiqué :

- qu'à la suite des réunions bilatérales prévues avec les organisations syndicales et le ministre, un courrier nous serait adressé sur les garanties apportées aux personnels,
- qu'une rencontre avec toutes les organisations syndicales serait organisée sur l'avenir des parcs d'ici la mi-juillet ainsi qu'une autre réunion sur les dossiers en cours, (amiante, prime d'ancienneté, mouvement aéronautique, etc)

14h30 Rencontre avec le Directeur Général de l'ADF,

délégation CFDT : Frédérick BROTHELANDE SSBAIF, Rémy HUTINEY 52, Jean BELLEC 22, Paul MONNIER 54, F. DELATRONCHETTE UFE/CFDT, P GROSROYAT UFE/CFDT.

C'est en bon ordre, comme nous nous étions engagés à le faire, que l'ensemble des personnels se sont rendus au siège de l'ADF pour y remettre les pétitions.

Mr Michel ROUZEAU Directeur général à l'Association des Départements de France (ADF), nous a indiqué qu'il n'était pas mandaté pour parler du fond du dossier avec nous (mais que nous pourrions le faire tout à l'heure au Sénat) et qu'il était là pour recevoir les pétitions.

Il nous a précisé que l'ADF était attentive au dossier et que tous les départements de France seraient informés de l'action intersyndicale d'aujourd'hui et des échanges que nous avons eus avec les différents acteurs.

Nous lui avons rappelé que le 28 juin des rencontres, avec remise de pétitions, auraient lieu au niveau départemental à l'initiative des trois organisations représentatives chez les OPA.

17h30 Rencontre au Sénat avec Mr KRATTINGER

délégation C.F.D.T. : Frédérick BROTHELANDE SSBAIF, Rémy HUTINET 52, Stéphane HAUTIN LROP, F. DELATRONCHETTE UFE/CFDT, P. GROSROYAT UFE/CFDT.

Le Vice-président à réitéré les propos qu'il nous avait tenus lors de la bilatérale que nous avons eue avec lui le 11 mai 2005 .

Mr KRATTINGER explique que la position de l'ADF s'est formée petit à petit à partir du tour de France effectué lors des quatre réunions interrégionales organisées par l'ADF .

Lors de ces réunions où 95% des départements étaient représentés, des échanges sur les parcs et le Réseau Scientifique et Technique (RST) ont eu lieu entre les représentants des conseils généraux.

Les PCG portent depuis plus d'attention aux parcs de l'Équipement.

Les éléments principaux qui ressortent de ces réunions, sont que :

- le double pilotage avec l'Etat c'est fini, les PCG estiment « s'être fait avoir » de nombreuses fois (social, éducation...) par contre ceux qui en voudraient pourraient le faire. Des différences d'intérêt pour le Parc ne sont pas liées à un clivage politique droite gauche, mais à la situation différente selon les départements (VH, incendie, urbains....)
- Pour les solutions : pas de modèle unique mais adaptation aux situations locales, les PCG sont en attente du rapport final « COURTIAL » envisagé pour la Toussaint et la position du nouveau Ministre de l'Équipement sur le sujet.
- Sur l'évolution du statut des ouvriers d'État il considère qu'il y a peu de références dans la jurisprudence. Il donne en exemple le cas de GIAT industrie et du chantier naval. Dans les cas cités l'État a versé des contreparties financières aux avantages conservés par les personnels. Les PCG veulent l'unité de la Fonction Publique

Territoriale (FPT) et une mobilité la plus ouverte possible. Les départements attendent que le gouvernement fasse des propositions. Ils sont prêts à gérer la transition mais les recrutements futurs se feraient uniquement dans le cadre des statuts de la FPT, il rajoute également que pour lui, vouloir préserver à tout prix le statut « OPA » c'est enfermer les personnels dans un carcan.

Pour eux Mr COURTIAL doit tracer des pistes qui doivent faire ensuite l'objet de discussions partout dans les départements avec les syndicats. Ce dialogue pourrait durer 1 mois ½.

Il est prêt à participer à la table ronde sur les parcs que Mr COURTIAL pourrait poursuivre.

La réunion étant ajournée à cause de la fermeture du Sénat à 19h00 la poursuite de celle-ci est prévue le 12 juillet à 9h30.

Pour conclure, la manifestation du 21 a été un succès (trois audiences dans la même journée) et a permis de faire prendre conscience à l'Etat et à l'ADF que les Parcs et les personnels qui y travaillent attendent maintenant des garanties quant à leur avenir. Le temps n'est plus aux palabres mais à un engagement de l'Etat garantissant de manière pérenne l'avenir des personnels.

La mobilisation continue, il faut maintenir la pression et pour cela le 28 juin doit être une journée d'action forte envers les représentants de l'état et des départements.

Bon courage à tous.